SNASUB-FSU

Élections professionnelles 2026

Engagé·es au quotidien pour les personnels et les étudiant·es

Élection à la commission administrative paritaire nationale des bibliothécaires assistants spécialisés

Liste présentée par le SNASUB-FSU

4 titulaires et 4 suppléant·es - 6 femmes et 2 hommes

1 – Mme TASSIUS Denise
BIBAS
Université des Antilles, Pointe-à-Pitre (971)
Académie de la Guadeloupe

2 – Mme CHRISTIEN Karine
BIBAS
Université de Rennes 1, Rennes (35)
Académie de Rennes

3 – Mme CUVELIER Cécilia
BIBAS
Université Paris Nanterre, Nanterre (92)
Académie de Versailles

4 – Mme VAYSSIERE-GASPARD Valérie
BIBAS
Université de Montpellier, Montpellier (34)
Académie de Montpellier

5 – M. D'OLIVEIRA REZENDE Olivier
BIBAS
Université polytechnique Hauts de France, Valenciennes (59)
Académie de Lille

6 – Mme TORRE Vincente
BIBAS
Communauté d'Universités et Établissements Université Côte d'Azur, Nice (06)
Académie de Nice

7 – Mme METZ Laura
BIBAS
Université Clermont Auvergne, Clermont (63)
Académie de Clermont-Ferrand

8 – M. PORET Christophe
BIBAS
Université de Toulon, Toulon (83)
Académie de Nice

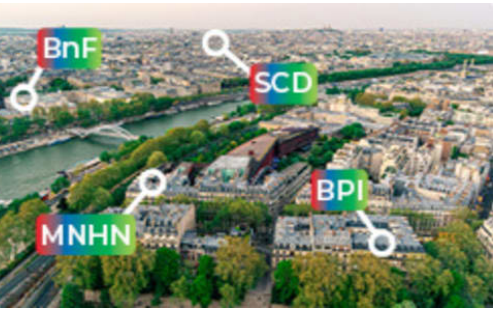
SNASUB-FSU

U. F.S.U.

Élections professionnelles du 3 au 10 décembre 2026

Commission administrative paritaire nationale des bibliothécaires assistants spécialisés

Engagé·es au quotidien pour les personnels et les étudiant·es



CAPN

Commission administrative paritaire

Dépouillée de ses prérogatives par la Loi de transformation de la fonction publique, la CAPN reste néanmoins l'instance pour faire respecter les droits des personnels.

Pourquoi voter ?

Aucun·e agent·e ne doit rester seul face à l'administration. Chaque voix compte pour renforcer le SNASUB-FSU et défendre une filière forte et des collègues reconnu·es. Vos élu·es connaissent le terrain, les textes et l'administration : leur expérience des recours et des dossiers individuels est un atout pour faire respecter vos droits.

Vos élu·es FSU agissent pour :

Des élu·es expérimenté·es

Pour vous défendre tout·es avec combativité et analyser les dossiers :

- une évaluation contestée, refus de titularisation ou prolongation de stage ;
- un refus de temps partiel, de formation ou d'aménagement de poste ;
- une procédure disciplinaire, souffrance au travail, accident de service.

Une filière sous pression

Dans les établissements de l'ESR et de la Culture, les personnels sont confrontés à :

- à la baisse des effectifs ;
- à des conditions de travail dégradées ; à la précarité ;
- à des missions qui évoluent et d'autres menacées ; à des attentes croissantes ;
- à des locaux parfois vétustes et inadaptés aux conditions climatiques.

Des moyens à la hauteur

Les collègues doivent faire plus avec des moyens qui ne suivent pas. Le SNASUB-FSU revendique :

- la création de postes statutaires, titularisation des contractuel·les ;
- des promotions et des carrières à la hauteur des besoins ;
- la fin du détournement des emplois de la filière.

Des revendications pour tout·es

Pour les BIBAS, le SNASUB-FSU revendique :

- des responsabilités reconnues, rémunérées ;
- de vraies possibilités de promotion ;
- la fin des missions imposées sans moyens ni formation.

Du 3 au 10 décembre 2026,

faisons entendre notre voix avec les syndicats de la FSU

SNASUB-FSU

Avec la FSU, des élu·es de terrain

SNASUB-FSU

Parce qu'on n'est jamais aussi bien défendu·e que par des collègues qui exercent le même métier

La FSU et ses syndicats nationaux s'engagent pour défendre vos droits et faire entendre votre voix. Au quotidien, nos élu·es agissent dans toutes les instances pour faire respecter le travail des personnels, améliorer les conditions d'exercice et porter un projet émancipateur pour l'enseignement supérieur et la recherche.



F.S.U.

Engagé·es au quotidien

#VotezFSU

#Engagé·esAuQuotidien